

**MAIRIE DE THERVAY**  
**39290 THERVAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DELIBERATION N° 2024-03-08**

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 mars à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

**PRESENTS** : BERTOLI Régis, CHAMPONNOIS Alain, CHERREY-GUELAUD Corinne, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc, MAHAMDI Maryline PHILIPPON Franck.

**ABSENT(S) ) EXCUSE(S)** : CRETIN Christian

**Secrétaire de séance** : GELEY Jean-Luc.

Convocation du 13/03/2024 (affichée le 13/03/2024).

**OBJET : Financement de la contribution incombant à la commune pour l'année 2024 au titre des dépenses du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de l'Espace Rural du canton de Montmirey-Le-Château**

M Le Maire donne lecture des modalités de financement des dépenses de fonctionnement incombant à la commune pour l'année 2024 au titre des dépenses du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de l'Espace Rural et invite le Conseil à délibérer.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- Vu l'état des finances communales et selon son engagement
- Considérant les dépenses de fonctionnement du Syndicat

DECIDE d'assurer le financement de la participation globale incombant à la commune par une somme de 3.852,51 € directement financée à l'aide de ressources générales non fiscales. Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2024

Pour copie conforme,

Le Maire,  
Stéphane ECARNOT

